

AMBULATOIRE

(pédo)psychiatres

Psychologues

Services de Santé Mentale (SSM)

Centre de Revalidation Ambulatoire (CRA)

Centres de Revalidation Fonctionnelle (CRF)

- 0-23 ans : CRF spécialisés en « troubles pédopsychiatriques »
- Adultes : CRF spécialisés en troubles psychosociaux

HOSPITALISATION

Unités psychiatriques des hôpitaux généraux

- Adultes
- 0-18 ans (unités pédopsychiatriques)

Hôpitaux psychiatriques

- Adultes
- 0-18 ans (hôpitaux pédopsychiatriques)

CELLULES MOBILES

Cellules Mobiles en Santé Mentale

Cellules Mobiles d'Intervention (CMI)

(pédo)psychiatres

- Le psychiatre est un médecin spécialisé en psychiatrie. La psychiatrie recouvre l'étude, le diagnostic, le traitement et la prévention des troubles en lien avec la santé mentale.
- Le pédopsychiatre est un psychiatre dédié aux 0-18 ans.
- Le (pédo)psychiatre joue un rôle clé dans l'accompagnement des troubles du spectre autistique (TSA) en intervenant sur plusieurs aspects :
 - (1) Evaluation et diagnostic : certains signes évocateurs du TSA présentant des similarités avec d'autres troubles en lien avec la santé mentale, il est important de solliciter l'avis du (pédo)psychiatre pour établir un diagnostic différentiel.
 - (2) Traitement : suivi de troubles en lien avec la santé mentale (ex. anxiété, dépression, TOC, etc.), fréquents dans l'autisme.

Psychologues

- Le psychologue (branche de la psychologie) accompagne les individus dans leur bien-être mental et émotionnel, en les aidant à comprendre et à surmonter des difficultés personnelles, relationnelles, ou professionnelles.
- Le psychologue joue un rôle clé dans l'accompagnement des troubles du spectre autistique (TSA) en intervenant sur plusieurs aspects :
 - 1) Évaluation et diagnostic
 - 2) Compréhension du TSA
 - 3) Soutien comportemental et émotionnel
 - 4) Accompagnement familial : aider l'entourage à comprendre l'autisme et à mieux gérer les défis.
 - 5) Intervention éducative et professionnelle : soutenir l'autonomie et l'intégration scolaire et professionnelle des personnes autistes.
- Son objectif est d'améliorer l'autonomie, le bien-être et l'inclusion sociale des personnes avec TSA.

Services de Santé Mentale (SSM)

- Les services de santé mentale sont des structures ambulatoires qui, par une approche pluridisciplinaire, répondent aux difficultés psychiques ou psychologiques de la population.
- Ils ont pour mission l'accueil, le traitement et la prévention de tout trouble ou mal être psychologique, relationnel, psychiatrique ou social qui demandent une prise en charge pluridisciplinaire. Différents types d'intervention sont possibles :
 - un conseil ou une orientation ;
 - des examens et diagnostics ;
 - un accompagnement ou un soutien psychosocial ;
 - des entretiens avec l'entourage, la famille, les proches... ;
 - une collaboration avec d'autres professionnels concernés par la situation ;
 - des thérapies individuelles, familiales, de couple... ;
 - des rééducations et thérapies (par exemple : logopédie, psychomotricité, ergothérapie, thérapie du développement psychomoteur...) ;
 - des activités de groupe.
- **Plus d'infos et listing : [ici](#)**

Centres de Revalidation Ambulatoires (CRA)

- Les CRA dispensent leurs soins sous la forme de **séances** (quelques heures) de revalidation ou, plus rarement, pour certaines pathologies, sous la forme de **journées** de revalidation.
- Leurs missions :
 - diminuer la gravité ou la fréquence d'apparition des symptômes ;
 - développer les aptitudes conservées, apprendre au patient à les utiliser pour compenser le handicap ;
 - réduire les conséquences négatives de la maladie ou du déficit sensoriel, empêcher l'apparition de handicaps supplémentaires ;
 - apprendre au patient et à ses proches à connaître la maladie et ses conséquences ;
 - augmenter la qualité de vie du patient et de ses proches ;
 - favoriser l'insertion sociale du patient.
- Dans la plupart des cas, un médecin spécialiste doit prescrire la revalidation.
- Ils concernent les troubles dans la prise en charge nécessite une rééducation multidisciplinaire
- Les centres s'adressent à **des patients atteints de différents types de pathologies** : des troubles autistiques, des troubles graves du comportement, des troubles graves de l'humeur, troubles complexes du développement (langage, psycho-moteur, mémoire, attention...), troubles du langage, de la parole ou de la déglutition, etc.
- Plus d'infos : [ici](#)
- Listing des CRA qui prennent en charge les TSA : [ici](#)

CRF spécialisés en troubles pédopsychiatriques

- Pour les enfants ou adolescents (jusque 23 ans) qui présente des troubles mentaux ou des troubles (graves) du comportement.
- Les troubles doivent être sévères et ne pas permettre un traitement plus léger comme des consultations chez le psychiatre, des séances dans un centre de revalidation ambulatoire (CRA)...
- Les limites d'âge varient selon le centre. L'âge maximum est de 23 ans.
- Les soins ont une durée limitée. Ils sont orientés vers la sortie de votre enfant ou adolescent. Ils n'ont pas pour but de lui offrir un accueil ou un hébergement spécialisé.
- Les objectifs à court terme visent à développer les capacités intellectuelles, émotionnelles et relationnelles de l'enfant, ainsi qu'à améliorer la compréhension des troubles par ses proches. À long terme, les soins cherchent à réduire durablement les troubles et leurs conséquences, prévenir les handicaps supplémentaires, améliorer la qualité de vie de l'enfant et de ses proches, et favoriser son intégration dans des structures éducatives ou professionnelles adaptées.
- Plus d'infos et listing : [ici](#)

CRF spécialisés en troubles psychosociaux

- **Pour les enfants ou adolescents (jusque 23 ans) qui présente des troubles mentaux ou des troubles (graves) du comportement.**
- Les troubles doivent être sévères et ne pas permettre un traitement plus léger comme des consultations chez le psychiatre, des séances dans un centre de revalidation ambulatoire (CRA)...
- Les limites d'âge varient selon le centre. L'âge maximum est de **23 ans**.
- Les soins ont une durée limitée. Ils sont orientés vers la sortie de votre enfant ou adolescent. Ils n'ont pas pour but de lui offrir un accueil ou un hébergement spécialisé.
- Les objectifs à court terme visent à développer les capacités intellectuelles, émotionnelles et relationnelles de l'enfant, ainsi qu'à améliorer la compréhension des troubles par ses proches. À long terme, les soins cherchent à réduire durablement les troubles et leurs conséquences, prévenir les handicaps supplémentaires, améliorer la qualité de vie de l'enfant et de ses proches, et favoriser son intégration dans des structures éducatives ou professionnelles adaptées.
- **Plus d'infos et listing : [ici](#)**

Hôpitaux psychiatriques / Unités psychiatriques

- Par contraste aux unités psychiatriques des hôpitaux généraux , les hôpitaux psychiatriques sont davantage destinés aux soins de plus longue durée.
- Le séjour en hôpital psychiatrique est appelé à être à la fois le plus bref et le plus spécialisé possibles, et avant tout orienté sur la réinsertion sociale.
- L'offre de soins s'adresse aux personnes qui souffrent de problèmes psychiques graves (liste non-exhaustive) : assuétudes, lien enfant/parent, psychogériatrie, pédopsychiatrie, psychoses, troubles neurocognitifs et neurocomportementaux, troubles anxieux et dépressifs, psychiatrie générale, doubles diagnostics, mises en observation...
- Plus d'infos et listing : [ici](#)

Cellule Mobile d'Intervention (CMI)

- Les CMI apportent un soutien et un accompagnement à l'entourage (services du secteur du handicap et de la santé mentale, écoles, services de l'aide à la jeunesse, familles...) des personnes présentant un « double diagnostic », autrement dit, qui présentent à la fois une déficience intellectuelle et des troubles graves du comportement ou un trouble psychiatrique.
- Les Cellules Mobiles d'Intervention (CMI) luttent contre l'exclusion des personnes avec un double diagnostic en :
 - Soutenant les équipes des milieux d'accueil.
 - Formant le personnel à des pratiques adaptées.
- Elles visent à :
 - Favoriser le maintien en milieu de vie pour éviter l'hospitalisation.
 - Sensibiliser aux pathologies mentales pour mieux prévenir les crises.
 - Renforcer la collaboration entre l'AVIQ et la psychiatrie.
 - Organiser une offre de services coordonnée.
- Plus d'infos et listing : [ici](#)